

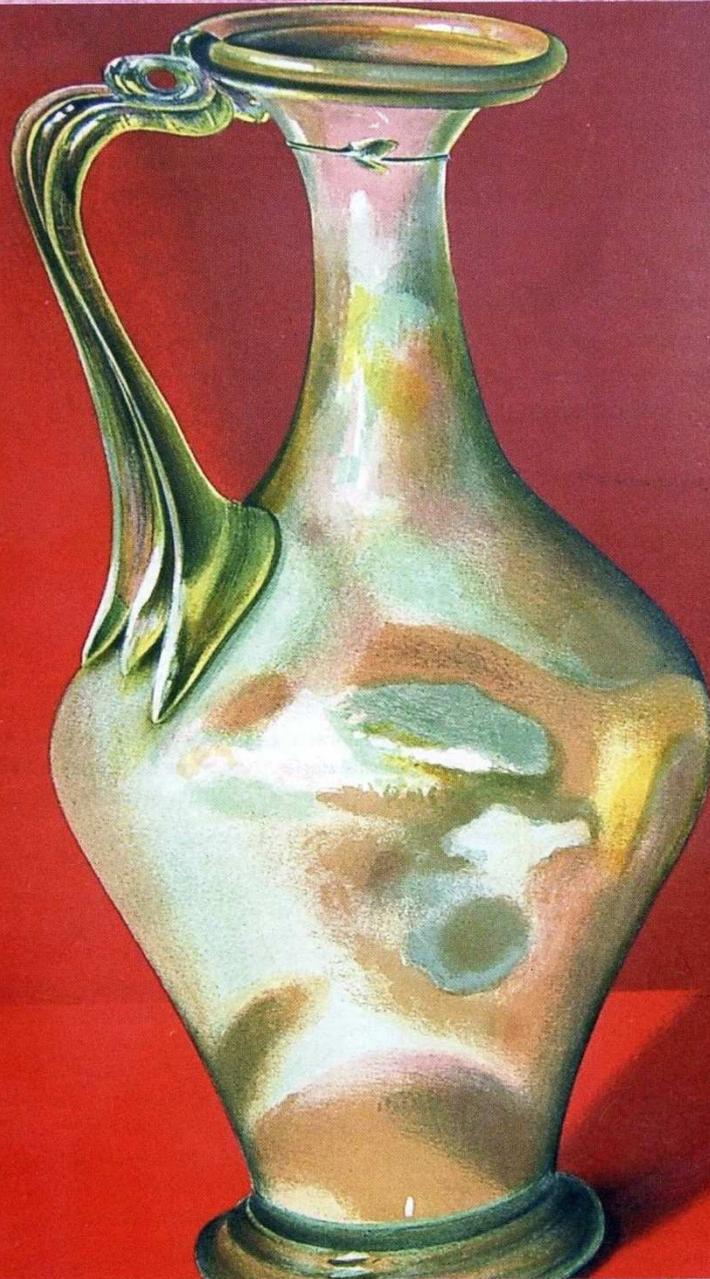
Histoire et Généalogie axonaise

Numéro 11 - 2^e semestre 2011 - 6 euros

Généalogie-Aisne - 12 rue des Frères Desains - 02100 Saint-Quentin

Généalogie-Aisne

Le bulletin semestriel de



www.genealogie-aisne.com

Sommaire

2

Éditorial	3	Trésors cachés	20
<i>Abonnement</i>		<i>L'album Caranda</i>	
Vie de l'association	4	Une commune	22
Agenda	5	<i>Fieulaine</i>	
<i>Programme des activités</i>		Généalogie d'adhérent	25
Les auteurs	6	<i>Ascendance de Marie-France Renson-Marchand</i>	
<i>Jean-Pierre Allart</i>		Histoire d'une famille	33
<i>Michel Bonneroy</i>		<i>Les pérégrinations de la famille Leotto</i>	
<i>André Demolder</i>		Monument	40
<i>Charles de Zutter</i>		<i>L'église Saint-Jean-Baptiste</i>	
<i>Luc Loiseleux</i>		Histoire	45
<i>Nicole Marlier</i>		<i>La guerre à Vendhuile - 5^e partie</i>	
<i>Nathalie Pryjmak</i>		Vu sur le net	52
<i>Norbert Quint</i>		<i>Le site de Condren</i>	
<i>Marie-France Renson</i>		On a lu pour vous	53
<i>Monique Séverin</i>		<i>Retrouver ses ancêtres polonais</i>	
<i>Louise Pierras</i>		<i>De briques et de sang</i>	
<i>Maryse Trannois</i>		<i>L'Aisne en aquarelles</i>	
Une communauté	8	Questions - Réponses	54
<i>Les protestants</i>		<i>Questions</i>	
Une famille	13	<i>Réponses</i>	
<i>Les de Chauvenet</i>		<i>Générama</i>	
Personnage Historique	16		
<i>Le Maréchal Serurier (1742-1819)</i>			

Points de vente de « Histoire et Généalogie axonaise »

- Maison de la presse 4 place de l'Hôtel de Ville à Saint-Quentin
- Local de *Généalogie-Aisne*, 7 rue de Flandre à Essigny-le-Grand
- Maison de la presse à Bohain-en-Vermandois

Première de couverture :

Grande buire en verre trouvée dans une sépulture gallo-romaine de la villa d'Ancy, territoire de Limé. © Société académique

Dernière de couverture :

(de haut en bas et de gauche à droite) : Photos de Jeanne Aimée Tanielle ; Aubert Tanielle et Marie Madeleine Prévost ; Marie Madeleine Prévost ; Aubert René Tanielle ; Marthe Émilie Prévost ; Victor Jean Baptiste Debry et Louise Blanche Marchand. © Marie-France Renson-Marchand

Bulletin de l'association Généalogie-Aisne

12 rue des Frères Desains 02100 Saint-Quentin

Directeur de la publication : Nathalie Debreux

Rédacteur en chef : Jean-Marc Dubois

Comité de rédaction : Sébastien Sartori, Nathalie Debreux, Alain Gobinet, Isabelle Moizet, Benoît Painchart, Maryse Trannois, Marie-Agnès Schioppa.

Maquettiste-Graphiste : Gérard Jacquemin.

Imprimeur : Pixart.it srl, via Brunacci 7, 30175, Marghera (Italie).

Tirage : 200 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Numéro Siret : 508 396 876 00015

ISSN : 1968-665X

par *Nathalie Debreux*



Cette revue vous permet de poursuivre certaines découvertes commencées dans notre précédent numéro consacré à la ville de Saint-Quentin, l'importance de la communauté protestante, l'église Saint-Jean-Baptiste et la famille De Chauvenet. Vous pourrez aussi découvrir Serurier, militaire laonnois, qui trouva la gloire grâce à la Révolution puis à sa présence auprès de Bonaparte; ses faits d'armes lui valurent le titre de maréchal d'Empire. L'album Caranda, trésor de la Société Académique, n'est plus caché ! Il est enfin sorti de son tiroir et on peut l'admirer en ses murs depuis les dernières journées du patrimoine ainsi qu'au fil de nos pages. Croyez-moi, il vous incitera à vous transformer en archéologue. Ensuite nous vous emmenons faire une halte à Fieulaine avant de suivre le périple passionnant des Leotto – nombreuse famille de colporteurs – reconstitué par un descendant. Vous les suivrez de la Haute-Provence à la Flandre en passant par le village axonais de Sorbais à travers une documentation fournie.

Vous avez entre les mains un billet pour découvrir de nouvelles richesses axonaises : profitez-en, partez en balade !

Bonne lecture.

Généalogiquement vôtre.

Abonnement

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

- commande abonnement(s) au bulletin de Généalogie-Aisne pour un montant de 16 euros que je recevrai à mon domicile
- commande abonnement(s) au bulletin de Généalogie-Aisne que je préfère venir chercher au local de Généalogie-Aisne, 7 rue de Flandre 02690 Essigny-le-Grand sans payer les frais d'envoi soit 12 euros pour 2 numéros (pour l'étranger et les DOM-TOM, nous consulter)

Retournez ce bulletin accompagné de votre règlement à :

Généalogie-Aisne

7 rue de Flandre 02690 Essigny-le-Grand

Histoire d'une famille

Les pérégrinations de la famille Leotto

Charles de Zutter

Préliminaire

Les voies empruntées lors de recherches généalogiques et historiques sont parfois fort tortueuses : partir des Flandres pour aboutir en Picardie après avoir fait un crochet par la Haute-Provence.

Le point de départ, ce sont les archives familiales qu'un jour j'ai décidé d'étudier et de trier. C'est avec le recul du temps que l'on prend conscience de l'intérêt de certains événements que rapportent les documents. De fil en aiguille, j'ai été pris par le virus de la recherche historique.

Dans le cas présent, je ne pus résister à l'envie de pousser plus avant mes investigations en trouvant sur l'arbre généalogique établi par ma grand-mère vers 1930, le nom de Denis Leotto, un marchand venu de Haute-Provence.

Départ de la famille Leotto

Le livre¹ de Louis Fredericq, un descendant d'une branche collatérale, me fournit les premiers éléments en situant le départ de Denis Leotto au 8 octobre 1748. Veuf d'Anne Chabrand, il quitte la paroisse de Fours dans les Alpes de Haute-Provence avec ses 6 enfants mineurs pour émigrer dans les Flandres. Le curé Pierre Maurel lui avait fourni un certificat de baptême pour chacun d'entre eux, nés entre les années 1731 et 1746.

Si rien ne permet de mettre en doute la date du départ de la famille, il apparaît maintenant que Louis Fredericq s'est trompé au moins sur deux points : en quittant Fours, Denis Leotto n'est pas encore veuf et il ne s'est pas dirigé vers les Flandres, en réalité avec son

épouse et ses six enfants, il s'installe dans le minuscule village de Sorbais² en Picardie.

Pour preuve, l'annotation faite sur l'acte de décès de son fils Joseph le 11 juin 1756 à Sorbais.

«... Joseph Leotto, âgé de 10 ans, fils de Denis Leotto marchand savoyard et de Anne Chabrand ses père et mère tous originaires du village de Fours dans la vallée de Barcelonnette, diocèse d'Embrun, ayant transféré leur domicile à Sorbay depuis huit à neuf ans... »³

Pas moins de neuf enfants étaient nés à Fours, et trois d'entre eux y étaient déjà décédés ; à Sorbais naîtront encore quatre enfants.

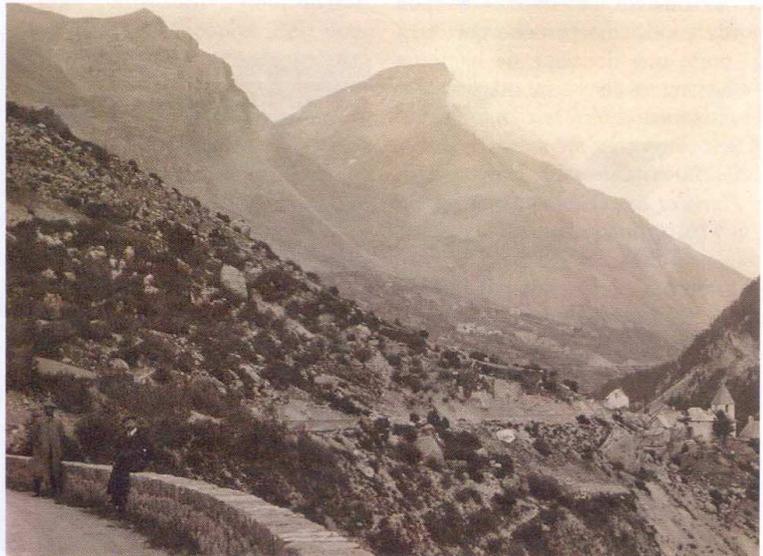
Anne Chabrand y décède le 13 décembre 1762, sans doute en l'absence de son mari et de la plupart de ses enfants, puisque l'acte de décès n'est signé que par son fils Pierre Jacques, un enfant de 13 ans et en outre son nom y est mal orthographié : « Anne Chanbrin âgée de cinquante ans »

Le noyau familial ne reste qu'une quinzaine d'années à Sorbais. En effet vers 1760-1765, les enfants étant devenus adultes, la famille a éclaté et ses membres se sont dispersés dans plusieurs directions.

Fours : berceau de la famille Leotto

De nos jours, il n'est pas aisé de localiser Fours (prononcez « foursse ») sur une carte routière du département des Alpes-de-Haute-Provence. Par suite de son dépeuplement, la commune jadis autonome a été assimilée à Uvernet pour former l'entité d'Uvernet-Fours. Et si le centre d'Uvernet n'est qu'à 5 km environ de Barcelonnette, il faut parcourir 16 km sur l'étroite D 902 pour atteindre le hameau le plus connu de Fours, le Villard d'Abas et plus loin l'église Saint-Laurent où il n'y a que quelques maisons. La vingtaine d'autres hameaux est répartie dans la montagne, aux seuls endroits où un

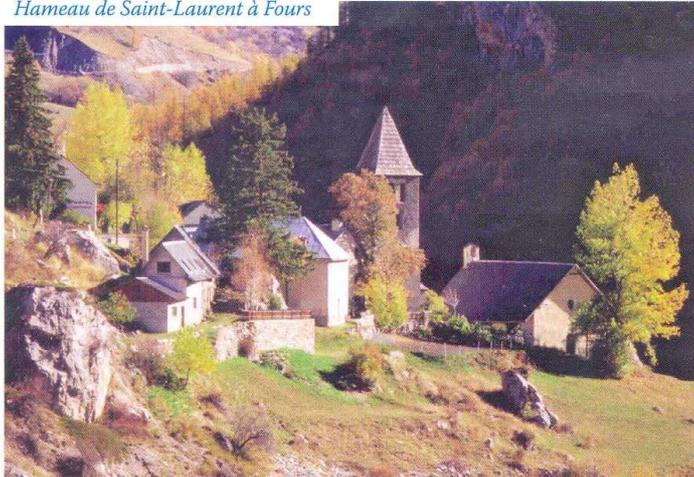
Route des Alpes — Saint-Laurent (1 650 m)



1. « Notes sur la Famille Fredericq-Beaucarne » livre non commercialisé.

2. Vers 1760, Sorbais compte 608 habitants ou 180 feux, actuellement moins de 300 habitants.

3. Extrait de l'acte de décès de Joseph Leotto le 11 juin 1756 (registres BMS page 41/130).

Hameau de Saint-Laurent à Fours

peu d'agriculture est possible. Faute de routes, ces hameaux sont pour la plupart très difficiles d'accès et actuellement totalement abandonnés tels Baume Longe et Clovèche où toutes les maisons sont en ruine.

Et pourtant Fours et ses habitants sont remarquables à maints égards.

L'un des premiers voyageurs, Michel Darluc⁴, y est passé entre 1782 et 1784. Au chapitre XVI du tome II de son livre, il mentionne le vallon de Fours, une paroisse qui comporte une douzaine de hameaux disséminés dans la montagne; « Ses habitants sont soit marchands, soit bergers, les premiers s'en vont à l'entrée de l'hiver en Bourgogne, en Flandres & en Hollande, & reviennent au printemps ».

Ce sont des colporteurs, connus en Flandres sous le sobriquet de Savoyards. Le cahier des doléances⁵ daté du 25 mars 1789, c'est-à-dire à la veille de la Révolution française, dresse un tableau assez saisissant :

« Le lieu de Fours est un village assez considérable, composé de 152 habitants représentant 932 habitants. Sa situation se trouve au fond de quatre montagnes escarpées. Les abords sont

inaccessibles plus de huit mois de l'année par la quantité de neige qui tombe en hiver et par le défaut de chemins. Ce village est éloigné de huit heures de marche de la ville de Barcelonnette. Cette position laisse les habitants exposés à manquer du secours nécessaire en cas de maladie, ils n'ont sur les lieux ni chirurgien ni notaire ; aussi arrive-t-il que les malades périssent faute de soins... Il ne se passe pas d'années qu'il n'y ait des morts par accident en hiver par des coulées de neige et en été pour

faire paître les troupeaux à travers les montagnes escarpées. »

Le décret du 22 décembre 1789, sur la réforme administrative, donnera satisfaction aux fournisseurs⁶ en créant la commune de Fours dont Alexis Arnaud devient le premier maire.

Il est incontestable que très longtemps Fours a souffert d'un double isolement. En effet, non seulement la vallée de l'Ubaye et Barcelonnette avait déjà la réputation d'être une vallée inaccessible, il fallait y accéder à dos de mulet par les tourniquets⁷ du col du Lauzet à telle enseigne que la première voiture à cheval n'y pénètre qu'en 1839, mais pour atteindre le vallon Fours au départ de Barcelonnette, il fallait passer par le col de Fours à 2.300m d'altitude, ce qui en été représente pas moins de 6 heures de marche, sachant que la D 902, la route actuelle dans le fond du Bachelard, n'existe que depuis la construction du grand pont en 1901.

Il s'ensuit que chaque hiver la commune de Fours est complètement isolée pendant près de huit mois.

Ces pauvres montagnards perdus dans une région au climat si rude, d'accès si difficile, ont une qualité qui

Maison du hameau de Cloche à Fours

4. M. Darluc, *Histoire naturelle de la Provence*, Avignon 1784.

5. Archives départementales à Digne – Fours E 206.

6. Habitants de Fours.

7. Lacets, ou zigzag très courts sur une pente escarpée.

les distingue de leurs contemporains : ils sont dans leur ensemble, à l'exception des femmes, instruits et lettrés et probablement polyglottes. Denis Leotto, son épouse et ses enfants peuvent lire et écrire. Au hameau de Cloche⁸ sis à 2000 m d'altitude, toutes les maisons sont à l'heure actuelle abandonnées. La photo de la seule qui en 2008 ne soit pas encore effondrée donne une idée de la rudesse de la vie dans ces montagnes.

Léautaud ou Leotto ?

Il est incontestable qu'à l'origine le patronyme était orthographié « Léautaud », mais en s'installant à Sorbais Denis Léautaud a adopté une orthographe à consonance plus phonétique : « Leotto », en tout cas c'est ainsi qu'il signe. Logiquement tous ses enfants s'y sont conformés et les tiers se permettront plusieurs variantes : Leotho, Leotot, Leoto, Léotaud, etc. Son fils aîné Jean Baptiste l'a maintenu après être revenu au pays vers 1766. En revanche, le fils de ce dernier, Pierre Jacques, né à Fours en 1778, et ses descendants, y compris ceux qui ont émigré vers la Hollande, se sont réapproprié l'ancienne orthographe. Il apparaît donc que tout « Leotto » est un descendant de Denis Leotto. Il semble qu'à l'heure actuelle le patronyme orthographié Leotto soit éteint. À noter que les ancêtres de l'écrivain Paul Léautaud jusqu'à son grand-père sont nés à Fours.

Pourquoi avoir choisi Sorbais ?

Qu'avait de particulier Sorbais, un minuscule village situé au nord de

Vervins et comptant à peine 300 habitants, pour y retenir Denis Leotto et son épouse Anne Chabrand ? À ce sujet, on se perd en conjectures.

Se dirigeait-il déjà vers les riches contrées du Nord qui attireraient tant les fourniers et a-t-il fait une étape prolongée dans ce village ?

Comme explication, on observera que Sorbais se trouve sur la route qui remonte vers le Nord et qui va de Reims à Laon, Maubeuge et au-delà vers Mons et les Flandres, soit sur l'axe de l'actuelle N2.

En outre, on trouvait en Picardie beaucoup de mulquiniers⁹ et autres tisserands. Il est donc possible que le colporteur Denis Leotto ait trouvé avantage à se fixer à proximité de ses sources d'approvisionnements, pour ensuite rayonner vers le Nord.

La diaspora de la famille Leotto

Denis Leotto décède le 30 septembre 1768 à Nevele, une petite localité à l'ouest de Gand, et d'aucuns dans la famille sont persuadés qu'il y avait élu domicile.

En réalité, il n'est pas du tout sûr qu'il ait quitté Sorbais pour de bon. Il voyageait beaucoup et il est donc bien possible qu'il soit décédé fortuitement à Nevele où il faisait des affaires.

S'il avait élu domicile à Nevele, les autorités de la baronnie de Nevele auraient, suivant la coutume de l'Ancien Régime dans les Flandres, dû dresser un « État et inventaire » de sa fortune, étant donné que trois de ses enfants étaient encore mineurs. Cette coutume était destinée à préserver les intérêts des enfants mineurs.

Pour ce qui est de ses enfants :

1. Jean est le premier de la famille à avoir quitté Sorbais. Vers 1760, il s'établit à Lokeren, une ville à mi-chemin entre Gand et Anvers, dans ce qui à l'époque constituait les Pays-

Bas autrichiens. Le paragraphe suivant est consacré à Jean Leotto dit le Jeune ;

2. Jean Baptiste, son fils aîné, est retourné au pays natal vers 1767 et s'est installé dans le hameau de Tato, à Saint-Pons, où il venait de racheter une propriété de Barthélemy Léautaud ;

3. Pierre Jacques et Anne Marie sont partis de Sorbais vers Ninove, une ville aux environs de Bruxelles, où ils ont contracté mariage respectivement en 1777 et 1781. Par la suite, Pierre Jacques s'est installé comme mercier à Bruxelles.

4. Marie Marguerite Leotto, mon ancêtre, s'est établie définitivement à Nevele, s'y est mariée en 1775 avec Jean Georges Fredericq, un marchand venu de Lorraine. Les 5 enfants du couple y sont nés et elle y est décédée en 1809.

5. Laurent, également marchand colporteur, resté célibataire, est décédé à Nevele le 1^{er} mai 1801.

Au moins deux de ses petits-enfants se sont établis à Vervins :

1. Jean Baptiste Leautaud¹⁰, fils de Jean Baptiste, né à Saint-Pons, hameau de Tato, le 10 décembre 1772. À Vervins, il fut rattrapé en 1793 par la conscription.

2. Jérôme Leotto, fils de Jean, né à Lokeren, marchand à Vervins, se trouvant le 3 floréal An II (22 avril 1794) à Sorbais, y signa les registres BMS en tant témoin d'un mariage.

Toutes ces données sont bien sûr fragmentaires, mais confirment donc que Denis Leotto et ses enfants avaient constitué un réseau commercial entre Fours, Sorbais, Vervins et les Flandres (Gand, Nevele, Lokeren, Ninove, Bruxelles, etc.).

En tant que marchands colporteurs, ils distribuaient des marchandises, essentiellement des textiles dans les campagnes les plus reculées.

8. Les Léautaud étaient essentiellement établis à Cloche et au Villard d'Abas.

9. Dans le Nord de la France, aux XVII^e et XVIII^e siècles, le mulquinier est l'ouvrier qui tisse les batistes, étoffes de toile fine de lin utilisées pour l'habillement. Il appartient à une industrie régionale prospère.

10. Archives départementales de l'Aisne L 1871 – Il signa Jean Baptiste Leotto.

**Jean Leotto dit « le Jeune »
(ca 1738 - ?)**

Il est très étrange que ce soit le seul fils de Denis Leotto, dont il n'a pas été possible de trouver l'acte de baptême dans les registres BMS de Fours.

Étant donné qu'à son mariage en 1764 à Sorbais, il déclare avoir 25 ans, il doit être né vers 1738-1739, ce qui est assez étrange puisque les registres BMS de Fours donnent la naissance d'un autre fils : Joseph Léautaud au 2 mars 1738 et dont on n'en trouve plus rien par la suite. Jean et Joseph ne constituent-ils pas une et même personne ? Voir tableau n° 1.

Jean semble être le premier de la famille à avoir pris son envol. Vers 1760, bien avant le décès de son père intervenu en 1768, il est déjà établi à Lokeren. Son entreprise semble être à ce point prospère qu'il peut y acheter une maison et y fonder un foyer avec Marie-Anne Clin¹¹ qu'il épouse à Sorbais le 20 février 1764. C'est la fille de François Clin, un marchand sorbaisien. Pas moins de 10 enfants du couple naissent à Lokeren entre 1765 et 1782, voir tableau n° 2. Cette charge de famille ne l'empêchait pas de voyager énormément, comme en témoigne la naissance d'une fille en 1780 à Sorbais, ou de changer régulièrement de résidence. Ainsi Marie-Anne Clin décède en 1788 à l'âge de 48 ans lorsque toute la famille réside à Nevele, ce qui nous vaut un « État & inventaire » des biens du couple, étant donné qu'il y a des enfants mineurs dont il faut protéger les intérêts.

Traduit en français, cet acte¹² commence comme suit :

État et inventaire des biens, dettes et charges, laissés et trouvés au domicile mortuaire de Marie-Anne Clein, fille de François et de Marie Anne Menié¹³, native de Sorbaix en Picardie proche de Vervins, décédée en cette cité de Nevele le 20 mai 1788, dont le veuf et bénéficiaire, Jean Leotho, fils de Denis et d'Anne Chabrand, natif de Saint-Laurent, vallée de Barcelonet en Haute-Provence.

Ce qui se trouve dans cette maison mortuaire est à partager entre le bénéficiaire d'une part et les 6 enfants que le bénéficiaire a eus de la défunte, c'est-à-dire Joseph âgé d'environ 24 ans, Anne âgée d'environ 21 ans, Marie-Anne-Coleta âgée d'environ

19 ans, Jeron âgé d'environ 18 ans, Marie-Josephe âgée d'environ 17 ans et Livin âgé d'environ 13 ans. Le bénéficiaire présente cet état au Sieur de Wewaïre choisi comme curateur parmi les tuteurs suprêmes des orphelins, de la cité de Nevele, par suite du grand éloignement de la parentèle de la défunte établie en France, pour être globalement présenté à l'audience et liquidé par Monsieur le Commissaire, le Bourgmestre et les Échevins de cette ville de Nevele en leur qualité de tuteurs suprêmes des orphelins.

Le bénéficiaire déclare en premier lieu avoir conclu un contrat de mariage par-devant maître Cholez¹⁴ à Sorbais en Picardie. Le double authentique n'étant pas très lisible, son texte ne peut pas être inséré ici.

Le patrimoine qui y figure peut être résumé comme suit :

Actif	£	sols	d
Biens immobiliers ¹⁵			
Maison sise Kerkstraete à Lokeren	6.000	0	0
Maison sise Grande rue à Vervins	1.764	0	0
Douze jallois de terre et de prés à Sorbais	1.519	0	0
Mobilier	337	8	0
Caisse	30	0	0
Marchandises	1.761	15	0
Total	11.412	3	0
Passif			
Fournisseurs	12.104	3	0
Intérêts & droits	142	9	0
Total	12.246	12	0

Puisque le passif dépasse l'actif, il y a lieu de se demander si tous les créanciers ne furent jamais honorés. Le commissaire Carbonelle y vit manifestement un gros problème puisque dans le montant qu'il attribua aux 6 enfants, il exclut de la liquidation les postes « immobiliers » et « fournisseurs ».

Cet acte montre que Jean Leotto avait un réseau très étendu de fournisseurs :

- Jean Baptiste Jauffred et la veuve Allard à Faucon près de Barcelonnette ;
- Jean Baptiste Léautaud à Barcelonnette ;
- Guérard l'ainé à Amiens ;
- Leotto (probablement son frère Pierre Jacques) à Bruxelles ;

11. Née à Sorbais le 5 novembre 1740.

12. Archives du royaume à Gand : baronnie de Nevele, Volume 419 – pages 14 et suivantes, l'orthographe des noms propres a été conservée ici.

13. Menuie.

14. Probablement le notaire Hilaire Solliez.

15. Pour la description des biens de Picardie, voir le texte complet en annexe.

- Brachy, Desjardins à Liège ;
- Boucher, Tramois à Tournai ;
- Apers, Verdegheem à Gand ;
- Michel de Boissy Dewacqué en Angleterre ;
- Les frères Geck à Dyverlahon (probablement Iserlohn) en Westphalie (avec une créance de £ 1 456 : 14 sols : 0 d) ;
- Herman Kissing & Cie à ?

Il semble avoir été mêlé à d'innombrables procédures judiciaires puisque la liste de ses créanciers contient les noms de :

- Maurin, avocat à Barcelonnette ;
- Tiers (probablement Thiers ?), procureur au parlement d'Aix-en-Provence ;
- Balthazar, procureur ;
- Grassi¹⁶, notaire et procureur à Barcelonnette.

Ce document témoigne donc non seulement d'un commerce international très poussé vers la fin de l'Ancien Régime, et en même temps que ses affaires n'étaient pas si brillantes.

Il semble bien avoir été le « Leotto » qui est mentionné dans les archives municipales¹⁷ de Lokeren pour s'être interposé en décembre 1792 entre les armées révolutionnaires et la municipalité afin de prévenir tout désordre et tout pillage. Le contexte est le suivant :

Les révolutionnaires commandés par Dumouriez entrent en Belgique et le 6 novembre 1792 battent les armées autrichiennes à Jemappes. Les jours suivants, ils progressent dans toute la Belgique.

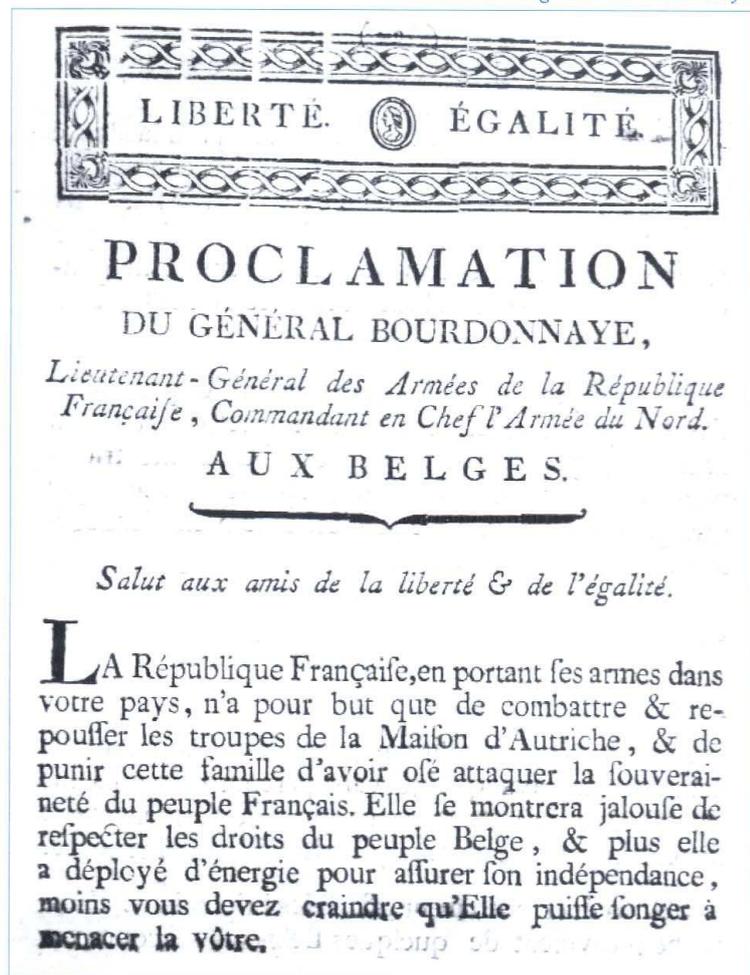
Le 12 novembre, deux personnes, les dénommés Goethals et Leotto¹⁸, se présentent aux échevins de Lokeren comme étant des commissaires de l'armée française. Ils annoncent que l'armée est proche.

Ce sont les divisions du général La Bourdonnaye¹⁹ que Dumouriez a chargé de conquérir les Flandres.

Les échevins chargent les deux commissaires de se rendre immédiatement à la rencontre de l'armée française campée à Lochristi afin de faire venir à Lokeren quelques militaires pour y assurer la sécurité. Leotto est chargé de cette mission et revient le soir même de Lochristi muni d'une proclamation signée par Meuleman « *Chasseur belge, capitaine de l'avant-garde de*

l'armée française des Pays-Bas et de Liège réunis ». Se prévalant des décrets de la Convention nationale, il interdit tout pillage. Après avoir communiqué cette proclamation, Leotto et Goethals annoncent que les troupes françaises entreront le lendemain à Lokeren. Les échevins décident d'aller les accueillir. Effectivement le lendemain quelques milliers de soldats français d'infanterie et de cavalerie, traversent la ville en direction de Termonde (Dendermonde).

Proclamation du général La Bourdonnaye



16. Probablement Antoine Grassy, notaire à Barcelonnette de 1738 à 1784.

17. Oud archief Lokeren n° 137.

18. Son prénom n'a malheureusement pas été consigné.

19. Anne François Augustin de La Bourdonnaye (* Guérande le 3 sept. 1747 - † Dax 6 octobre 1793), vicomte et général français.

Les échevins les accueillent à l'extérieur de la ville et les accompagnent jusqu'à la route de Termonde, précédés de la musique paroissiale et au son des cloches et des acclamations de la foule : « Vive la Nation, vive les Français ». Les échevins avaient été bien avisés de distribuer au préalable quelques co-cards tricolores.

Leotto reste à Lokeren depuis l'entrée de l'armée française jusqu'au 17 décembre 1792, date à laquelle il prend congé des autorités municipales.

Pour ses efforts à contribuer au calme et ses dépenses extraordinaires, les échevins lui accordent une somme de 100 florins, ce qu'il estime compromettant et qu'il refuse. Les échevins lui proposent alors un cadeau, en

l'occurrence deux pièces de lin. Leotto accepte le présent valant 114 florins et prend congé des échevins.

On perd sa trace jusqu'en 1796, date à laquelle il réapparaît au recensement²⁰ de l'An IV à Sorbais où il vit avec sa fille Marie-Elisabeth.

Il devait rester en relation commerciale avec sa sœur à Nevele, puisque son neveu Jacques Fredericq, le fils de Marie Marguerite, obtient le 5 thermidor de l'An VI un passeport annoté comme suit dans le registre²¹ :

Nevele, 5 Thermidor l'An 6

N°400 : Délivré à Jacques Fredericq, âgé de 20 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, cheveux et sourcils châains, yeux bruns, nez moyenne (sic), bouche idem, menton rond, front médiocre, visage rond, lequel a signé avec nous, allant à Vervin et autres lieux.

Ensuite nous ne trouvons plus rien, même pas la date ni le lieu de son décès.

Des archives du tribunal de Barcelonnette, il apparaît que Jean Baptiste Leotto l'ainé et Jean Leotto le jeune ont eu d'innombrables litiges commerciaux et étaient très procéduriers. Le plus remarquable des litiges est celui qui a opposé vers 1765 les deux frères entre eux pour une question de billets à ordre qui n'étaient pas soldés. Le tribunal donnera entièrement raison à Jean.

Cependant les deux frères se sont raccomodés par la suite puisqu'en 1791 et 1795 Jean Baptiste intervint à nouveau comme procureur de Jean dans des nouveaux litiges commerciaux.

Il est assez étonnant de constater que malgré l'éloignement et la difficulté des communications, c'est bien depuis Lokeren que Jean Leotto dirigeait ses avocats et toutes les actions à entreprendre à Barcelonnette.

20. Archives départementales de l'Aisne L740.

21. Archives du royaume à Beveren-Waas – Fonds du département de l'Escaut – 6142.

Filiation de Denis Léautaud & Anne Chabrand, mariés à Fours le 2 août 1729

	Naissance	Mariage	Décès
Jean-Baptiste	Fours 24 juin 1731	Fours 9 jan. 1770 Cécile Jauffred	Fours 15 juillet 1812
Rosalie (Roze)	Fours 7 avril 1736	-	Sorbais 23 mai 1756
Joseph I	Fours 2 mars 1738		?
Jean	ca 1739 (25 ans en 1764)	Sorbais 20 février 1764 Marie Anne Clin	?
André	Fours 24 fév. 1740		?
Marie Marguerite	Fours 4 mai 1741	Nevele 21 février 1775 Jean Gorgon Fredericq	Nevele 16 juin 1809
Laurent	Fours 24 avril 1743	Célibataire	Nevele 1er mai 1801
Claire	Fours 6 mai 1745	-	Fours 13 mai 1745
Joseph °II	Fours 11 mai 1746	-	Sorbais 11 juin 1756
Pierre Jacques	Sorbais 1er mai 1749	Ninove 13 juillet 1777 Marie Marthe Riccaud, fille de Pierre Riccaud, émigré venant d'Uvernet, établi à Ninove	Bruxelles 14 sept 1798 28 fructidor An VI
Jean Joseph	Sorbais 7 nov 1750	Coelebs	Lokeren 22 jan 1769
Anne Marie I	Sorbais 17 juillet 1752	-	Sorbais 25 oct 1752
Anne Marie II	Sorbais 2 juin 1755	Ninove 22 mai 1781 Grégoire Coppens	Ninove 26 mars 1799 6 germinal An VII

Filiation Jean Leotto & Marie-Anne Clin, Mariés à Sorbais en Picardie le 20 février 1764

	Naissance	Nevele 1788 Décès de M.A. Clin	Mariage	Décès
Prolis anonymus Fille de Jean Leotho	Lokeren 23 jan. 1765	-	-	Lokeren, 23 jan. 1765
Jean Joseph	Lokeren 5 juin 1766	24 ans (Joseph ?)		?
Joanna (Anne ?)	Lokeren 20 oct. 1767	21 ans		?
Marie Anne	Lokeren 15 fév. 1769	19 ans		?
Hieronymus (Jérôme)	Lokeren 9 fév. 1771	18 ans		?
Marie Josephe	Lokeren 27 oct. 1772	17 ans	Gand St Bavon 5 mars 1793 Augustin Vanderpiete Boulangier à Ruiselede	Gand, 21 février 1842
Jean Baptiste	Lokeren 13 fév. 1775	-	-	Lokeren, 25 avril 1775
Livinus (Livin)	Lokeren 13 avril 1776	13 ans		?
Petrus (Pierre) Ludovicus	Lokeren 11 déc. 1777	-	-	Lokeren, 21 mars 1778
Marie Marguerite	Sorbais 25 déc. 1780	-	-	Sorbais, 25 fév. 1781
Petrus (Pierre) Jacobus	Lokeren 21 mars 1782	-	-	Lokeren 8 mai 1782

Annexe : texte complet décrivant les biens des époux Jean Leotto et Marie-Anne Clin en Picardie, en français dans le texte :

Item une maison scise en la ville de Vervins dans la Grande Rue bâtie de briques couverte d'ardoises contenant plusieurs places, remises et autres bâtimens en dépendant, d'une lizière du couchant au Sieur Gousseau d'autre à Pillon d'un bout du Nord à la rue des fumiers d'autre à la Grande rue, acquis de M. Jean Charles Solon avocat au Parlement demeurant au dit Vervins et autres suivant le contrat de vente passez par devant Messieurs les Notaires Jean Baptiste Julie Dalery et Jean François Pillon notaires royaux au baillage de Vermandois en date le 27 May 1786 pour la somme de 3.240 livres de France faisant en florins argent courant de Flandre la somme de f 1764 - 0 - 0

Item douze jallois²² tant terre que prez situé au terroir de Sorbay acheté de.... Lesquels biens sont estimés par Jean Baptiste Degoix et Jean Baptiste Vitoux priseurs et estimateurs ordinaires demeurant au dit Sorbay par acte du 23 Xbre 1789 laquelle est légalisée par Messieurs les Maire & Eschevins de la dite paroisse de Sorbay, signé Vozzier (?) greffier, montant la somme de l'estimation 2790 livres de France, en argent courant f 1519 - 0 - 0

²² Jallois : mesure agraire ancienne, dans le canton de Vervins. 1 jallois vaut 30,04020 ares – Sources : L757 et 758 - Archives départementales de l'Aisne.

Appel aux lecteurs

La reconstitution de l'émigration des colporteurs provenant de l'Ubaye est un travail de fourmi : un véritable puzzle où il faut beaucoup de chance. Il est possible que les lecteurs de l'Aisne tombent par hasard sur l'un de ces patronymes si caractéristiques de Haute-Provence, comme Léautaud ou Leotto, Chabrand, Jauffred ou Jauffroy, Ricaud, Arnaud, Mercheyer, Maurel, Bellon et Goin. Ils feront avancer cette étude en me communiquant leurs pièces.